

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui, Amélie Hien
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

14^e année, N° 61, ©novembre 2006

Dans ce numéro :

Ballot, Ballottage / Banlieue / Cabale /
Controverse / Désolé / Faubourg /
Quartier / Scrutin, Scrutateur /
Vote (bureau de)

Langagier. En ce début de notre quatorzième année, nous vous invitons encore une fois à nous communiquer vos interrogations et vos observations sur la langue française que vous utilisez ou que vous entendez dans votre entourage. Bonne lecture!



Saviez-vous que...

Au XVI^e siècle, sous l'influence de Catherine de Médicis, reine des Français d'origine italienne, la France devint une sorte de petite Italie (langue, architecture, arts, vêtements, manières de tables, etc.). À tel point que son fils devenu roi, Henri III, ordonna au grammairien Henri Estienne de rédiger des ouvrages dans le but de protéger la langue française et d'en prouver la supériorité par rapport à la langue italienne. Une sorte de Loi 101 bien avant le règne de Ti-poil Lévesque!



N.D.L.R.

Le numéro 61 du **Langagier** inaugure notre quatorzième année de parution. Comme dans le passé, les usagers du français y trouveront des suggestions et peut-être des réponses à quelques-unes des questions qu'ils se posent au sujet de la langue qu'ils utilisent au quotidien.

Le **langagier** n'est pas la bible en matière de langue, loin de là! Comme vous, nous sommes des observateurs des phénomènes langagiers et nous nous interrogeons continuellement à propos du sens d'une expression entendue ou utilisée, de l'origine d'un mot anglais qui a des allures françaises, de solutions possibles à quelques difficultés de langue que nous signalent nos lecteurs.

Notre existence et notre persistance reposent précisément sur le dialogue que nous entretenons avec vous, lecteurs du

BALLOT, BALLOTTAGE

Vous avez sans doute entendu le mot *ballot* en parlant du formulaire ou du bulletin que l'on remet aux électeurs, le **bulletin de vote**. Pris dans ce sens aujourd'hui, *ballot* est un emprunt évident à l'anglais *ballot (a sheet of paper or a card used to cast a vote)*. Pourtant, le mot existe bien en français et signifie de nos jours une petite balle, un paquet de marchandises (un **ballot** de vêtements). Mais il y a quelques siècles passés...



Le mot *ballot* (prononcer le « t » final) est issu de l'italien *ballotta* et a eu, en français, la forme *balote* au XIV^e siècle, puis *ballotte* au XV^e siècle. Ce terme maintenant sorti d'usage dans ce sens signifiait, comme en italien, la petite boule servant à voter (chaque électeur déposant une petite boule dans l'urne pour indiquer son vote, système probablement plus rapide et plus sûr que nos machines à voter ultra-tech!).

L'usage du mot *ballot* pour signifier le bulletin de vote est donc un archaïsme pour les francophones, mais pas pour les anglophones qui, toujours plus conservateurs, ont maintenu le terme dans sa forme et dans son sens d'origine.

La situation est différente en ce qui concerne **ballottage** (*anglais : balloting*). Dérivé direct de l'ancien *ballotte*, il reste en usage aujourd'hui pour désigner le scrutin supplémentaire lorsqu'il y a un deuxième, un troisième ou un quatrième tour. Par exemple, entre le premier et le second tour, plusieurs candidats sont en **ballottage**.

BANLIEUE

Certains pourraient penser que **banlieue** est un terme **banal** que le français moderne pourrait **bannir**, même **abandonner** par simple proclamation de **bans**, ou encore en érigeant une **bannière** à cet effet, ce qui équivaldrait à une **aubaine**. (Les langagiers curieux iront vérifier l'origine et le sens des termes en gras ci-dessus.) Pourtant...

Il est vrai que **Banlieue** est peu courant dans nos usages quotidiens, sauf dans les grandes villes entourées de zones-dortoirs. Par exemple, la **banlieue** de Montréal désigne généralement les agglomérations environnantes et peut inclure les villes qui ont disparu à la suite des fusions municipales. Le même phénomène se constate à Sudbury où, avant la fusion, la notion de **banlieue** se limitait à la périphérie proche (Coniston, MacFarlane, etc.), tandis que l'après-fusion a étendu cette notion à des agglomérations relativement lointaines comme Val-Caron, Azilda, Chelmsford et même Levack.

L'intérêt de **banlieue** vient de son origine. Le terme est composé de **ban** et de **lieue**. L'élément **ban** a d'abord signifié la loi ou la proclamation émise par le suzerain et à laquelle devaient obéir les personnes soumises à son autorité, sous peine d'amende ou de sanctions. Par métonymie, le terme s'est étendu au territoire auquel s'appliquait cette loi ou cette proclamation. Au sens littéral, **banlieue** signifie donc le **lieu** visé par le **ban**. Or, dans la France féodale, ce territoire entourait l'agglomération ou le domaine placé sous l'autorité du seigneur. Après la disparition du régime féodal et encore aujourd'hui, le terme se dit du territoire en périphérie d'une ville, à la différence que les « **bans** » sont maintenant rédigés et proclamés par un nouveau suzerain, le conseil municipal, et que les **banlieusards** doivent s'y soumettre sous peine de sanctions! C'est dire que rien n'a changé dans ce rapport de force depuis deux mille ans!

CABALE

Ailleurs dans ce numéro, nous parlons de termes en rapport avec les récentes élections municipales. Voici un mot qui est au centre de toutes les campagnes électorales : la **cabale**.

Rappelons que **cabale** est un emprunt à l'hébreu *qabbala*, terme qui désignait la tradition doctrinale transmise oralement ou par écrit, les enseignements en rapport avec la pratique religieuse. Ce mot contient aussi l'idée d'interprétation occulte des Écritures. Par extension et laïcisation, le terme s'applique aux manœuvres plus ou moins secrètes dirigées contre quelqu'un ou contre un organisme. Par exemple, organiser une **cabale** dans une salle de spectacle afin de compromettre le succès d'une pièce.

Au Canada français, on connaît peu les sens que nous exposons ci-dessus. Le terme se dit surtout de la propagande que l'on fait en faveur d'un candidat ou d'un parti durant une campagne électorale. Nous sommes loin des actions qui, autrefois, transmettaient la tradition doctrinale ou des enseignements de la pratique religieuse! Mais aujourd'hui, la ferveur politique de certains fait penser à l'autre...

CONTROVERSE

Pourquoi écrivons-nous **con-tro-verse**, alors que la plupart des parlants français disent **contreverse**? Probablement pour la même raison que nous disons **évènement** alors que nous écrivons **événement**. Mais il a plus que cela.

Le mot est issu du latin *controversia*, attesté en français sous la forme *contro-versie* (1236) (*contra*, « contre », et *versus*, « tourné »). La raison de la pérennité de son orthographe originale est simple : le terme s'est rapidement spécialisé dans le domaine juridique pour désigner la question en litige. Par ailleurs, la théologie l'a adopté pour parler d'un débat sur des points particulièrement litigieux de la doctrine. Ces deux domaines ont littéralement « incarcéré » le terme dans son orthographe originale.

DÉSOLÉ

Les lecteurs du **Langagier** se souviennent de l'incident créé par quelques mots du pape Benoît XVI devant un auditoire de savants allemands. Alors que les médias et certains milieux réclamaient rien de moins que des excuses publiques, le pape s'est borné à dire qu'il était « désolé ». Des médias de langue anglaise ont rapporté que le pape avait simplement dit qu'il était « *sorry* ». Plusieurs observateurs avaient alors jugé que le pape n'avait pas suffisamment exprimé ses regrets face au tollé déclenché par ses paroles.

Les papes ont pourtant la réputation d'être de fins utilisateurs de la langue. Alors, « **désolé** » convenait-il? Un crochet vers le latin permet d'éclairer le sens véritable de cet adjectif. Le terme vient de *desolare*, « dépeupler, ravager ». Au XIV^e siècle, le mot a acquis sa valeur morale actuelle et exprime le fait d'être « plongé dans une affliction extrême ». Au participe passé, le mot rend l'idée de « partager l'affliction de son interlocuteur ». Comme on le constate ici, le sens du mot **désolé** va bien au-delà de simples regrets de politesse.

FAUBOURG

Nous examinons **banlieue** et **quartier** dans ce même numéro et le lecteur pourra apprécier les différences sémantiques entre **faubourg** et ces deux termes.

La structure de ce mot nous suggère une piste connue : **faux** et **bourg**. En ancien français, le terme était constitué de *fors* et de *borc* (*fors*, « hors de », et *borc*, ancienne forme de *bourg*). Le premier élément, *fors*, a été altéré en *faux* parce que le mot désignait la partie située en dehors des murs d'une ville ou d'un village, par opposition au « vrai » *bourg* qui était protégé par l'enceinte. Le terme s'utilise comme nom propre de certains anciens **faubourgs**, même si ces derniers occupent maintenant l'intérieur des frontières d'une ville. Par exemple, le célèbre **Faubourg Saint-Honoré**, à Paris.

QUARTIER

Nous venons de traverser une période d'élections municipales, et plusieurs termes inhabituels ont circulé dans nos conversations, notamment les mots qui désignent les divisions électorales d'une municipalité.

Le mot **quartier** a acquis un très grand nombre de sens depuis son apparition dans la langue française en 1080. Il désignait alors la quatrième partie de l'unité monétaire qu'était l'écu, le *quarter*. (Vous savez maintenant d'où l'anglais tient le mot *quarter*, le quart du dollar, c'est-à-dire 25 cents.) De l'idée d'une partie de quelque chose, le mot a pris le sens de division spatiale, et plus particulièrement une partie d'une ville (vers l'an 1480). À cette époque, l'officier préposé à la surveillance d'un secteur de la ville s'appelait un *quartenier*. Il est intéressant de noter que l'anglais désigne ce même genre de division d'une ville par le terme *ward* et que le surveillant de ce secteur portait le nom de *warden*.

Le mot **quartier** a aussi pris le sens général de division d'une ville ayant un caractère particulier (les beaux **quartiers**, les **quartiers** pauvres d'une ville). Mais utilisé

dans son sens de division électorale, **quartier** ne nomme plus qu'une division administrative dont les frontières changent selon l'humeur des bureaucrates et des élus municipaux.

SCRUTIN, SCRULATEUR

Le mot **scrutin** se rencontre parfois dans l'expression **bureau de scrutin**, mais le terme a un sens plus général et signifie l'ensemble de l'opération électorale, comprenant l'établissement de la liste électorale, le dépôt des bulletins, le dépouillement et la publication des résultats. Ex. : « Le scrutin de 2004 a coûté 122 millions de dollars ».

Ce sens général existait dans le mot latin dont **scrutin** dérive, *scrutinium* « action de fouiller », « action d'examiner attentivement ». Ce sens a été renforcé à la fin du XVIII^e siècle, à la faveur de la Révolution, par des lois qui définissaient les différentes modalités du scrutin.

Scrutateur, c'est aujourd'hui la personne qui participe au dépouillement d'un scrutin. Ce mot est apparu au XIV^e siècle et se disait d'une personne qui examinait, qui fouillait une question. C'est au XVII^e que le terme s'est spécialisé au domaine électoral.

VOTE (bureau de)

Les citoyens qui ont voté par anticipation à l'hôtel de ville de Sudbury lors des récentes élections municipales ont sans doute lu l'affiche à l'entrée : *Polling Station / Lieu de vote*.

Il faut se demander si les fonctionnaires responsables de cette affiche avaient à leur disposition un simple dictionnaire anglais-français. Car *lieu de vote* ne correspond à aucun usage courant dans la langue française. *Lieu* exprime l'idée très générale et abstraite d'un espace indéterminé. Par exemple, un *lieu* de pêche peut désigner autant une baie qu'un lac ou qu'une région. L'équivalent de *Polling Station* est **bureau de vote**, c'est-à-dire un espace déterminé et circonscrit où l'électeur se rend pour voter.



Le langagier vous écoute!

Avez-vous des suggestions de Noël pour **Le langagier**?

Composez le 4305 ou le 675-4536 ou envoyez un courriel à : langagier@laurentienne.ca.